

Compte-rendu de la commission mixte nationale
de **volleyball, volley de plage et beachvolley**
Le 13/12/21, en visio-conférence

Membres de la CMN présents :

Membres fédéraux :

- Bertrand LEYS
- Michelle AKILIAN
- Franck VACHER

Membres UNSS :

- Victor POULAIN
- Mylène TOUBANI-BARDET
- Raphael LEDOUX
- Olivier BARTHELEMY
- Xavier PIBOTEAU
- Alain CORNICARD
- Gildas THANGUY
- Brigitte LE GODEC

Excusé(s) :

- Olivier SETRUK
- Thierry SUC
- Alexandre POURCELOT

Ordre du jour :

- Règlements de l'activité volleyball
- Jeunes officiels (jeunes arbitres, jeunes coaches, jeunes ramasseurs de balles).
- Organisation du CF de volleyball
- Organisation du CF de beachvolley

Point spécifique sur la Gymnasiade :

- Présentation de l'organisation générale
- Présentation de l'organisation spécifique du beachvolley
- Gestion des jeunes arbitres (recensement, formation spécifique)

- Composition de la CMN

1. Règlements de l'activité volleyball :

a. Fiche sport volleyball :

Interrogation des membres de la FFVolley quant à l'intégration des dispositifs « clubs jeunes » et « classes à horaires aménagés » au Projet de performance fédéral (PPF) :

La FFVolley estime que les dispositifs « clubs jeunes » et « classes à horaires aménagés » ne devraient pas être considérés comme de l'excellence.

Le club jeune est un partenariat entre une association sportive et un club local. Ce n'est pas une section sportive. Par conséquent, il faudrait que les équipes restent en établissement et non en excellence car la philosophie du club jeune s'inscrit dans le développement de la pratique et non dans la performance.

A contrario, il semble normal que les clubs jeunes engagés en championnat fédéral soient en excellence.

Idée soulevée par les membres fédéraux de la CMN : inscrire au règlement fédéral de l'UNSS une dérogation de fonctionnement pour les clubs jeunes.

Autre possibilité envisagée : spécifier dans l'annexe 1 de la fiche sport que si le club jeune est classé dans les 8 premiers d'un CF, alors il bascule l'année suivante en excellence.

Objectif : réfléchir lors de la signature de la prochaine convention bipartite entre la FFV et l'UNSS.

Autre interrogation des membres de la CMN : les sections d'excellence sportive doivent-elles être inscrites en excellence ou en championnat équipes établissement ?

En 2021 - 2022, il est prévu qu'elles soient engagées en EE ou Excellence avant un bilan en fin d'année.

Bertrand LEYS explique aux membres de la CMN que les SES s'entraînent plus que les SS (8 à 10h par semaine pour les SES contre 6 à 8h pour les SS) et devraient donc à ce titre évoluer en excellence.

La CMN regrette que le fait que les SES ne soient pas en Excellence ait été prise sans réelle consultation de la commission, la commission ne s'étant pas réunie pendant 1 an au regard de la situation sanitaire.

Cette année, les SES peuvent s'engager en EE ou en Excellence. Il est prévu qu'un bilan soit effectué en fin d'année. A l'issue de ce bilan, une réflexion sera engagée sur le mode de fonctionnement pour les années à venir.

b. Fiche sport volley de plage mixte collège :

Les membres de la CMN estiment que la nouvelle formule de l'activité permet plus de souplesse et contribue à son développement, notamment au travers de la mixité. Une enquête sera effectuée cette année auprès des services départementaux et régionaux afin de déterminer si cette formule est maintenue pour l'année scolaire 2022 - 2023.

c. Fiche sport Beach Volley :

Raphael LEDOUX revient sur la Fiche sport et sur le règlement de l'activité qui ont été rédigés dans l'optique de la Gymnasiade Normandie 2022.

Le championnat de France de Beach Volley est une formule open et est donc ouvert aux équipes EE comme aux SSS de volley-ball.

Compte tenu du fait que le beach volley est une nouvelle activité dans le cadre de l'UNSS, un sondage a été récemment mené auprès des services départementaux et régionaux afin d'obtenir une photographie de la pratique et de la volonté d'engagement des AS dans le cadre du championnat de France. Il en ressort que la pratique du beach volley se développe et que toutes les inter-académies devraient avoir une équipe de beach volley à présenter.

2. Jeunes officiels (jeunes arbitres, jeunes coaches, jeunes ramasseurs de balles) :

a. Livret jeunes officiels :

Il faudra retravailler la mise en forme du document afin de le rendre plus facilement accessible (quelques tableaux à remanier notamment). La Direction nationale s'occupera de mettre en forme le document et les membres de la CMN s'occupent de retravailler le fond.

- Gildas THANGUY, Olivier SETRUK et David CARRIERE assureront une relecture du document.
- Brigitte LE GODEC réactualisera les photos avec les nouveaux équipements (bons logos UNSS et MAIF).

Objectif : retravailler ces documents en décembre / janvier avant de les publier en février.

Le livret Jeune coach - Jeune capitaine doit faire l'objet d'une relecture de la part des membres de la CMN. La fiche sport impose la présence d'un Jeune coach non joueur ou d'un Jeune capitaine joueur. De ce fait, il est nécessaire de spécifier les compétences attendues du Jeune capitaine qui, même si elles rejoignent en certains points celles du Jeune coach, ont aussi leurs propres spécificités. Il apparaît donc important d'amorcer une réflexion globale en CMN sur la fonction de JC et sur la place qu'ils occupent au regard des exigences UNSS.

Le JC est désormais joueur et les membres de la FFVolley expliquent que c'est une mission lourde.

B. Question des jeunes ramasseurs de balles :

Marion RELIER, Directrice régionale adjointe de l'académie de Créteil, avait interrogé les membres de la CMN au sujet d'un animateur d'AS qui souhaite développer un projet autour de jeunes ramasseurs de balles.

La CMN conseille au collègue de s'adresser au comité départemental ainsi qu'aux clubs professionnels de son secteur. Un retour a été fait à Marion RELIER avec une proposition de réflexion autour de l'intégration de cette AS à la Gymnasiade Normandie 2022. Malheureusement, l'AS ne sera pas disponible. Néanmoins, d'autres projets sont à l'étude.

2. Organisation des Championnats de France :

- La question d'éventuels **reports de CF** a été évoquée. A l'heure actuelle, des reports ne sont pas envisagés par la Direction nationale dans les activités volleyball et beach volley. Si la situation sanitaire devait se dégrader et que certains CF devaient être reportés, il faudra

bien évidemment veiller à ce qu'ils ne soient pas reportés tous dans les mêmes créneaux, pour des questions d'hébergement, de mobilisation des ressources humaines, etc.

Un nouveau point sur la situation sanitaire sera effectué en Conseil de direction fin janvier-début février. D'éventuelles décisions supplémentaires pourront être annoncées.

- Concernant les **dotations pour les CF**, une personne a été recrutée et arrivera à la Direction nationale au 01/01/21. Il sera prioritairement chargé de cette mission.
- Il était question qu'une valise « cahier des charges d'un CF » soit confectionnée par les membres de la CMN. Si des disparités existent d'une organisation à l'autre, il semble important qu'un cahier des charges puisse tout de même encadrer l'organisation d'un CF. Alain CORNICARD et Gildas THANGUY s'occuperont de réunir les documents en leur possession afin d'avancer sur la confection de cette valise.
Éléments importants qui devraient figurer dans ce cahier des charges selon les membres de la CMN : Implication et rôle des membres de la CMN qui sont présents sur un CF, rôle des clubs locaux, comités, ligues dans l'organisation d'un CF, etc.
- Les dotations pour les CF seront effectuées en janvier. La personne qui s'occupait de ce dossier est partie à la retraite et sera remplacée au 01/01/22. Ce dossier est l'une de ses priorités.
- Les membres de la CMN regrettent que des « invitations » et non des « convocations » leur soient transmises pour participer aux CMN ainsi qu'aux CF. Cette différence de terminologie pose des problèmes à certains collègues qui ne peuvent être libérés par leurs chefs d'établissements.
Bien que conscient des difficultés rencontrées, Victor POULAIN explique que la décision a été prise récemment par la Direction nationale, en accord avec la DGESCO, et qu'il n'est pas envisageable de revenir dessus.

3. Organisation de la Gymnasiade :

a. Présentation de l'organisation générale :

Raphaël LEDOUX effectue une présentation de l'organisation générale de la manifestation pour les membres de la CMN.

b. Présentation de l'organisation spécifique du beach-volley :

Intervention de David CARRIERE, responsable local (implantation, matériel et équipements).

Mylène TOUBANI-BARDET présente l'organigramme de l'organisation de la compétition ainsi que le cahier des charges de la compétition.

Détail des acteurs de la CMN référents dans l'organisation :

- Mylène TOUBANI-BARDET : Organisation générale
- David CARRIERE : Coordination locale et logistique
- Sophie CAILLOT : Secrétariat
- Olivier SETRUK : Arbitrage

- Raphaël LEDOUX : Sportif

Les membres CMN s'interrogent sur le nombre d'équipes engagées et les éventuelles modifications en fonction :

- Si > 12 équipes, nouvelle formule sportive ou sélection des équipes ? Si sélection, selon quelles modalités ?
- Si < 12 équipes, nouvelle formule sportive ou sélection d'équipes supplémentaires françaises ?

Une réponse à ces questions sera apportée par la Direction de la Gymnasiade mi-janvier.

François RIVET intervient sur la question de la « Tournée des sables ». Plusieurs formules sont envisagées selon le budget disponible. Des questions subsistent sur le financement de la Tournée des sables.

Une réunion en visioconférence sera organisée début janvier entre Nathalie VALLOGNES, Arnaud BIDEL et les membres de la CMN. Victor POULAIN en a fait la demande mi-décembre. Sujets qui seront notamment travaillés lors de cette réunion :

- Financement et organisation générale de la Tournée des sables ;
- Occupation du central en priorité par les équipes françaises ? ;
- Démonstration du volley assis ou paravolley (faisabilité, équipement nécessaire, etc.)
- Formation d'enseignants d'EPS en marge de l'événement (faisabilité, hébergement, logistique, formateurs public cible, quel créneau ?, etc.).
- Question des partenariats privés et de la visibilité.

6. Formation des Jeunes arbitres / Jeunes juges et prochaine CMN

a. Formation des Jeunes arbitres / Jeunes juges pour la Gymnasiade :

Recensement :

Nathalie GRAND a relancé les services pour le recensement des meilleurs JA et JJ (en salle et/ou inter-académiques). Une relance supplémentaire sera nécessaire pour le Beach Volley (activité nouvelle et méconnue). Le document doit impérativement être rempli avant les vacances de Noël afin d'envisager la formation.

Formation :

La formation doit se dérouler avant les vacances de février (1^{re} zone), idéalement pendant la semaine du 31 janvier 2022. Cette formation se déroulera sur deux jours, au CREPS. 20 JA/JJ y participeront et Olivier SETRUK pilotera la formation. Victor POULAIN organise cette formation.

b. Prochaine CMN :

La prochaine CMN devrait être organisée dans la foulée de cette formation des JA/JJ, au CREPS de Toulouse. Cela permettra aux membres de la CMN d'effectuer une visite de préparation du lieu d'accueil du CF de beach volley.

Par ailleurs, cette CMN en présentiel est indispensable pour continuer le travail amorcé sur les différents documents tels que cahier des charges, le livret jeunes officiels, etc.

c. Composition de la CMN :

Deux enseignants d'EPS ont récemment quitté la CMN. Un appel à candidature sera envoyé en janvier par la direction nationale afin de remplacer ces collègues. Les membres de la CMN pensent qu'il serait intéressant qu'au moins une de ces deux personnes ait un profil arbitre.

La question d'un délégué technique supplémentaire a également été évoquée. Un appel à candidature pourra être également envoyé en janvier aux cadres UNSS.

Compte-rendu rédigé par Victor POULAIN, DNA de l'UNSS

